

LES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN MILIEU MEDICO SOCIAL

Mise à jour 11/2025

Formation en Intra Présentiel - Réf RPFC27A

Dans les établissements médico-sociaux, les professionnels sont confrontés à des situations complexes où se croisent respect des droits, sécurité, participation des personnes et cohérence d'équipe. Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé soulignent régulièrement des difficultés récurrentes : manque d'harmonisation des pratiques, accompagnements parfois insuffisamment ajustés, repérage inégal des risques, communication imprécise ou non adaptée, et projets personnalisés appliqués de manière hétérogène. Cette formation répond à ces problématiques en aidant les équipes à comprendre, intégrer et appliquer ces repères essentiels pour renforcer la qualité, la bientraitance et la pertinence de l'accompagnement quotidien.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Appliquer les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) dans les interventions quotidiennes pour garantir respect, autonomie, sécurité et participation.

Objectifs de la formation

- Repérer les bonnes pratiques professionnelles (RBPP) dans les situations courantes du quotidien.
- Comprendre les RBPP telles que définies par la HAS (fondements, objectifs, principes méthodologiques).
- Adapter sa posture, ses gestes et ses modes d'intervention pour respecter les droits, la dignité, la sécurité et l'autonomie des personnes accompagnées.
- Analyser une situation réelle et identifier ses risques, enjeux, et zones d'amélioration.
- Co-construire des solutions pratiques et sécurisées en équipe, selon les recommandations professionnelles.

Contenu

1. Les fondamentaux des bonnes pratiques professionnelles appliquées

- La nature et la finalité des RBPP (HAS/ANESM) : repères, pas normes.
- La logique terrain : comment elles orientent nos interventions quotidiennes.
- Les 5 piliers pratiques : la dignité, la participation, la bientraitance, la sécurité / prévention des risques, la coordination.

2. Les pratiques professionnelles observables sur le terrain

- La posture professionnelle : distance adaptée, communication, présence.
- Le respect du rythme, du choix, du consentement.
- La gestion des comportements : exemples concrets (sans interprétation hâtive).
- La sécurité au quotidien : déplacements, repas, toilettes, activités.
- Les écrits et transmissions comme support de la qualité et de la continuité.

3. Les bonnes pratiques en action dans les situations du quotidien : analyse de pratiques

- L'accueil d'une nouvelle personne : comment l'installer dans une démarche bientraitante.
- L'accompagnement dans les actes du quotidien (repas, toilette, lever, sorties).
- Les interactions avec les familles.
- La gestion d'un refus / d'une opposition — selon les RBPP "autonomie / participation".
- La gestion d'une situation à risque : chute, conflit entre résidents, crise émotionnelle, comportement perturbateur.

Analyse de situation en groupe avec une grille RBPP : Qu'est-ce qui est optimal ? à risque ? devenir bientraitant ?

	Public : Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service médico-social
	Pré-requis : Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.
	Durée : 2 jours, soit 14h (en présentiel ou distanciel)
	Formateur(trice) pressenti(e) Formateur(trice) spécialisé(e)
	Nombre de participants (intra) De 2 à 10 personnes
	Matériel nécessaire Vidéoprojecteur et ordinateur
	Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :
	<ul style="list-style-type: none"> • Apports en pédagogie active • Échanges et partages d'expériences avec les participants • Analyses de situation et travail en groupe • Diaporama (transmis aux participants au format numérique après la formation) • Mise à disposition d'un espace extranet individuel
	Modalités et délai d'accès De 2 à 6 mois en moyenne (nous contacter)
	Tarif Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé
	Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ? Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous
	06.09.08.02.20
	contact@cjformation.com
	www.cjformation.com
	Carine ANCIAUX Présidente, Référente handicap Référente pédagogique et numérique
	Aurélie Fauchet et Claire Royer Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

